

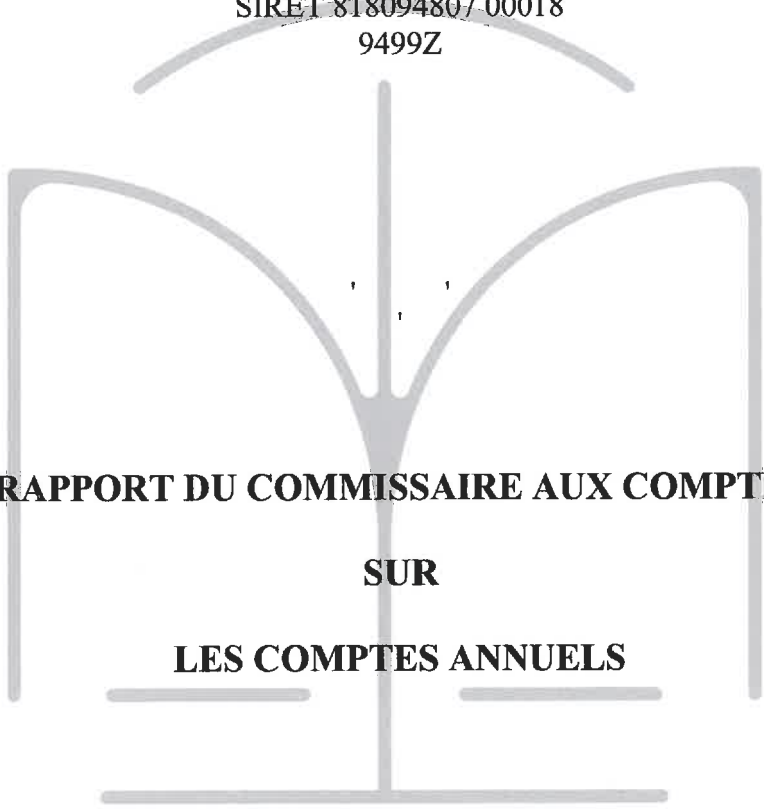
Siège Social Bureau
28, boulevard Lucien Pierquin
WARCQ
08000 Charleville-Mézières
Tél. 03 24 59 70 50

Bureau
122, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
E-mail :
cabinet.pierquin@cabinet-pierquin.com
Site Internet :
www.cabinet-pierquin.com

" GLOBAL AXE "

27 Rue Jules Verne
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

SIRET 818094807 00018
9499Z



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR

LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2025
(Du 1^{er} janvier 2025 au 31 Décembre 2025)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « **GLOBAL AXE** » relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour ce qui concerne des opérations relatives aux concours publics et subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

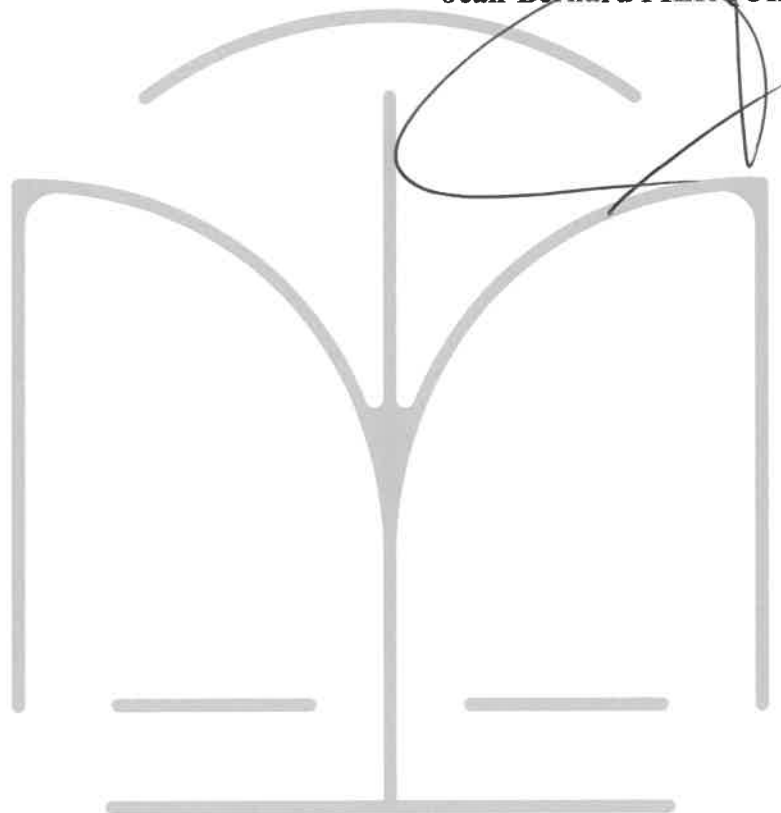
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

- S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie enfin la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Warcq,
Le 29 Juin 2026.

Le Commissaire aux Comptes,
Jean-Bernard PIERQUIN :



Bilan : l'actif

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Net
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	46 332	46 332			
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	971 387	346 470	624 916	714 048	-89 132
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 058 171	741 855	316 316	348 528	-32 212
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations	75 000		75 000	75 000	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	11 133		11 133	10 863	270
Prêts					
Autres	25 318		25 318	28 268	-2 950
TOTAL (I)	2 187 341	1 134 657	1 052 683	1 178 868	-126 184
Compte de liaison					
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	210 863		210 863	227 997	-17 134
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	119 367		119 367	80 299	39 068
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	2 753 510		2 753 510	3 062 781	-309 271
Charges constatées d'avance	7 269		7 269	25 446	-18 177
TOTAL (II)	3 093 394		3 093 394	3 399 267	-305 874
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	5 280 734	1 134 657	4 146 077	4 578 135	-432 058

Bilan : le passif

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires	287 861	287 861	
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. dont réserves sous gestion propre			
. Réserves des activités sociales et médico-sociales			
. Autres			
Report à nouveau	-78 183	-69 285	-8 898
. dont report à nouveau sous gestion propre			
Report à nouveau activités sociales et médico-sociales			
Excédent ou déficit de l'exercice	5 624	-8 898	14 522
. dont résultat sous gestion propre			
. dont résultat des activités sociales et médico-sociales			
Situation nette (sous total)	215 301	209 677	5 624
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	112 647	171 829	-59 182
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	327 949	381 506	-53 557
Comptes de liaison			
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	3 267 149	3 671 774	-404 625
TOTAL (II)	3 267 149	3 671 774	-404 625
Provisions			
Provisions pour risques	23 891		23 891
Provisions pour charges	11 208	11 912	-704
TOTAL (III)	35 099	11 912	23 187
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 459	123 901	-2 442
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	311 677	309 787	1 890
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 217	8 352	-7 136
Autres dettes	78 519	65 168	13 351
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	3 008	5 734	-2 725
TOTAL (IV)	515 880	512 942	2 938
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)	4 146 077	4 578 135	-432 058

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation
Produits d'exploitation			
Cotisations			
Ventes de biens et services			
. Ventes de biens	5 911	19 177	-13 266
. dont ventes de dons en nature			
. dont ventes de biens relatives aux activités sociales et medico sociales			
. Ventes de prestations de services	289 143	253 379	35 763
. dont parrainages			
. dont prestations relatives aux activités sociales et medico sociales			
Produits de tiers financeurs			
. Concours publics et subventions d'exploitation	2 879 648	3 522 671	-643 023
. Contributions des autorités de tarification relatives aux Activités sociales et medico sociales			
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable			
. Ressources liées à la générosité du public			
. Dons manuels		20	-20
. Mécénats			
. Legs, donations et assurances-vie			
. Contributions financières			
Reprises sur les amortissements, dépréciations et provisions	704	796	-91
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Utilisations des fonds dédiés	701 702	260 323	441 379
Autres produits	188 509	416 824	-228 315
Total des produits d'exploitation (I)	4 065 617	4 473 189	-407 572
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises			
Variations stocks			
Autres achats et charges externes	1 581 717	2 007 418	-425 701
Aides financières	415		415
Impôts, taxes et versements assimilés	131 736	140 189	-8 452
Salaires	1 353 756	1 369 205	-15 449
Cotisations sociales	465 441	458 584	6 857
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	232 322	189 999	42 323
Dotations aux provisions	23 891		23 891
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
Reports en fonds dédiés	297 077	334 290	-37 213
Autres charges	6 535	24 216	-17 681
Total des charges d'exploitation (II)	4 092 890	4 523 900	-431 010
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-27 273	-50 711	23 438
Produits financiers			
De participations			
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif			
Autres intérêts et produits assimilés	45 196	47 541	-2 345
Reprises sur provisions et dépréciations			
Différences positives de change			
Produits des immobilisations financières cédées			

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			
Total des produits financiers (III)	45 196	47 541	-2 345
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements			
Total des charges financières (IV)			
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	45 196	47 541	-2 345
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	17 923	-3 170	21 093
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		7 876	-7 876
Reprises sur provisions et dépréciations			
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
Total des produits exceptionnels (V)		7 876	-7 876
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		1 325	-1 325
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
Total des charges exceptionnelles (VI)		1 325	-1 325
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		6 552	-6 552
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)	12 299	12 280	-12 280
Total des produits (I + III + IV)	4 110 813	4 528 607	-417 793
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	4 105 189	4 537 505	-432 316
EXCEDENT OU DEFICIT	5 624	-8 898	14 522
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales			
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
. Dons en nature			
. Prestations en nature			
. Bénévolats			
Total			
Charges			
. Secours en nature			
. Mise à disposition gratuite de biens et services			
. Prestations			
. Personnel bénévole			
Total			

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : GLOBAL AXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 4 146 077 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 624.22 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a appliqué le règlement ANC 2022-06, adopté le 4 novembre 2022, et ANC 2023-03 applicables de manière prospective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Cette application constitue un changement de méthode comptable qui introduit plusieurs modifications impactant la présentation des états financiers ainsi que la comptabilisation de certaines opérations :

- Résultat exceptionnel : sa définition a été amendée. Outre les écritures comptables d'origine purement fiscale ainsi que les corrections d'erreurs déjà comptabilisées dans le résultat exceptionnel, dorénavant, seuls les produits et charges liés à un événement majeur et inhabituel y sont également inscrits.
- Transferts de charges : cette pratique est supprimée. Ces produits sont désormais comptabilisés en fonction de leur nature, soit en diminution des postes de charges concernés, soit en produits d'exploitation.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Autres éléments significatifs de l'exercice

Autres éléments significatifs

		AN	+	-	Solde
19401000	Fonds dédiés investissement	-			-
19401100	Fonds dédiés inv hu	41 127,10			41 127,10
19401110	Fonds dédiés inv action jeunes	666,00			666,00
19401150	Fonds dédiés inv aide alim	2 500,00			2 500,00
19401160	Fonds dédiés inv fonct siao	25 258,30			25 258,30
19401170	Fonds dédiés inv accueil nuit	10 500,00		435,20	10 064,80
19401180	Fonds dédiés Village modulaire Equipement	617 031,47		58 518,26	558 513,21
19401190	Fonds dédiés Village modulaire structure	-			-
19401200	Fonds dédiés Village modulaire	139 974,75		6 866,40	133 108,35
19402000	Fonds dédiés fonctionnement	715 199,96		70 236,07	644 963,89
19402100	Fonds dédiés fonct hu	429 265,70	189 845,76		619 111,46
19402110	Fonds dédiés fonct action jeunes	50 706,90	24 434,18		75 141,08
19402120	Fonds dédiés fonct action mobilité	2 395,09	4 125,36		6 520,45
19402140	Fonds dédiés fonct accueil jour	-			-
19402150	Fonds dédiés fonct aide alim	2 500,00			2 500,00
19402180	Fonds dédiés non recours droit	-			-
19402190	Fonds dédiés appart pédagogique	3 408,94	37,86		3 446,80
19402200	Fonds dédiés nuitées hôtel	7 557,10			7 557,10
19402210	Fonds dédiés plan hiver	9 998,36			9 998,36
19402220	Fonds dédiés fonct Ars serv médical SNU	-			-
19402250	Fonds dédiés SIAO Maison arrêt	1 996,13			1 996,13
19402270	Fonds dédiés ASL	11,09			11,09
19402280	Fonds dédiés Habitat inclusif Home	-			-
19402290	Fonds dédiés Samu social	43 197,29	1 193,62		44 390,91
19402300	Fonds dédiés HU hors CHRS	14 790,00			14 790,00
19402310	Fonds dédiés AVDL	8 740,50	546,35		9 286,85
19402320	Fonds dédiés HU femmes victimes violences	12 697,48	7 790,62		20 488,10
19402400	Fonds dédiés Apport SIAO 2017	35 392,29		17 620,74	17 771,55
19403000	Fonds dédiés investissement association	222 999,73			222 999,73
19404000	Fonds dédiés fonctionnement mvs siao	2 027,56		144,89	1 882,67
194214	Fonds dédiés inv ACCJ	50 366,54		26 878,98	23 487,56
19423300	Fonds dédiés ASL Module Emploi	3 536,69			3 536,69
19423400	Fonds dédiés CEJ-JR Logement	68 763,81		68 763,81	-
19423500	Fonds dédiés Vill. Mod. Structures suppl	-		-	-
19423600	Fonds dédiés IML +	67 045,15	17 204,22		84 249,37
19423700	Fonds dédiés CEJ-JR en SIAO	560,01			560,01
19423800	Fonds dédiés Prévention et lutte contre la pauvreté	-			-
19423900	Fonds dédiés IML UKRAINE	109 332,54	44 143,41		153 475,95
19424000	Fonds dédiés UKRAINE Ingénierie	2 350,78			2 350,78
19424100	Fonds dédiés UKRAINE Convention n°1	-			-
19424200	Fonds dédiés UKRAINE Convention n°2	-			-

19424200	Fonds dédiés UKRAINE Convention n°3				
19424300	Fonds dédiés UKRAINE Convention n°3	309 161,36		309 161,36	-
19424400	Fonds dédiés CEJ JR Mobilité	57 029,44		57 029,44	-
19424500	Fonds dédiés Prévention et lutte contre la pauvreté	-			-
19424600	Fonds dédiés Ukraine convention 4	453 216,07		31 930,99	421 285,08
19424700	Fonds dédiés Médiateur santé (RIS)	10 827,87	7 755,52		18 583,39
19424800	Fonds dédiés ASL Pro complément	-			-
19424900	Fonds dédiés Aménagement HU village modulaire	28 763,58		2 890,98	25 872,60
19425000	Fonds dédiés CEJ JR accès retour emploi	17 061,58		17 061,58	-
19425100	Fonds dédiés Véhicule vers l'emploi	1 421,43			1 421,43
19425200	Fonds dédiés HU sortie d'incarcération	-			-
19425300	Fonds dédiés Travaux complt sortie incarcération	117,30			117,30
19425400	Fonds dédiés CEJ JR Accès Emploi	9 418,92		9 418,92	-
19425500	Fonds dédiés Associatif Mobilité	22 918,00			22 918,00
194256	Fonds dédiés Aide à la vie partagée	10 079,70		439,86	9 639,84
194257	Fonds dédiés O2R	2 394,82		2 394,82	-
194258	Fonds dédiés Renfort SIAO	25 557,17			25 557,17
194259	Fonds dédiés Ukraine Charge	8 679,41		8 679,41	-
194260	Fonds dédiés ASL Ukraine	13 230,48		13 230,48	-
		3 671 774,39	297 076,90	701 702,19	3 267 149,10

(suite)

Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 187 341

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	46 332			46 332
Immobilisations corporelles	1 948 617	111 393	30 452	2 029 558
Immobilisations financières	114 131	2 169	4 849	111 451
TOTAL	2 109 080	113 562	35 301	2 187 341

Amortissements et provisions d'actif = 930 213

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	46 332			46 332
Immobilisations corporelles	883 881	232 321	27 877	1 088 325
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	930 213	232 321	27 877	1 134 657

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Autres immo incorporelles	46 332	46 332	0	Non amortiss.
Installations générales	42 808	34 424	8 384	5 à 10 ans
Trav.const.s/sol aut	315 657	47 435	268 222	5 à 10 ans
Travaux siao	612 922	264 612	348 310	5 à 10 ans
Install.techn.mat. & outillage	267 950	144 293	123 657	5 à 10 ans
I.g.a.d d/locaux l	56 684	28 661	28 023	10 ans
Matériel de transport	497 995	378 040	119 955	4 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	153 475	126 433	27 042	3 ans
Mobilier siao	60 243	44 250	15 993	10 ans
Autres immob. corpor. siao	21 824	20 179	1 645	5 à 10 ans
TOTAL	2 075 890	1 135 657	941 233	

Etat des créances = 304 825

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	25 318		25 318
Actif circulant & charges d'avance	279 507	279 507	
TOTAL	304 825	279 507	25 318

Produits à recevoir par postes du bilan = 46 223

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	22 000
Autres créances	4 298
Disponibilités	19 925
TOTAL	46 223

Charges constatées d'avance = 7 269

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

(suite)

Notes sur le bilan passif

Provisions = 35 099

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	11 912	23 891		704	35 099
TOTAL	11 912	23 891		704	35 099

Etat des dettes = 445 589

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	121 459	121 459		
Dettes fiscales & sociales	299 378	299 378		
Dettes sur immobilisations	1 217	1 217		
Autres dettes	20 526	20 526		
Produits constatés d'avance	3 008	3 008		
TOTAL	445 589	445 589		

Charges à payer par postes du bilan = 198 960

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	30 264
Dettes fiscales & sociales	168 581
Autres dettes	115
TOTAL	198 960

Produits constatés d'avance = 3 008

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

(suite)

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires = 295 054

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	5 911	2.00 %
Prestations de services	274 745	93.12 %
Produits des activités annexes	14 397	4.88 %
TOTAL	295 054	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

**COMPTES ANNEXES
AU RAPPORT**
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

*(suite)***Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 46 223

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Factures à établir(4180000000)	22 000
TOTAL	22 000

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Divers pdts à recevoir(4687000000)	4 298
TOTAL	4 298

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets courus à re(5187000000)	19 925
TOTAL	19 925

Charges constatées d'avance = 7 269

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(4860000000)	7 269
TOTAL	7 269

Charges à payer = 198 960

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues(4081000000)	30 264
TOTAL	30 264

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov.conges a(4282300000)	106 955
Charges de personnel à payer(4286000000)	8 030
Ch.soc.dette conges à payer(4382000000)	48 532
Org.soc.autres charges à payer(4386000000)	3 639
Org.soc.autr.prod.a(4387000000)	1 097
Etat charges à payer(4486000000)	328
Divers charges à payer (4686000000)	115
TOTAL	168 696

Produits constatés d'avance = 3 008

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(4870000000)	3 008
TOTAL	3 008

*(suite)***Tableau des filiales et participations***Tableau*

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SAS AMBITION	50 000	106 290	100	50 000	50 000			559 773	-43 677	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SCI ANCRE	100 000	55 687	25	25 000	25 000	27		117 740	31 631	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										